# Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

# Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

## **SAVIEZ-VOUS?**

- → Un contenant s'accompagne d'un bouchon ou d'un couvercle.
- → Un emballage sert à transporter facilement un produit.
- Les contenants et emballages en plastique dégradables ne vont pas dans le bac.
  Il contaminent les autres matières recyclables.

# EXEMPLES DE CONTENANTS ET EMBALLAGES

- Contenant de produit d'entretien ménager
- Emballage, pot et contenant de produit alimentaire
- Boîte de carton
- Assiette et papier d'aluminium
- ✓ Emballage de mets à emporter et préparés

### **EXEMPLES D'IMPRIMÉS**

- Journal et circulaire
- ✓ Enveloppe
- Feuille de papier
- ✓ Cahier

### LES EXCEPTIONS

Aérosols et emballages de protection en polystyrène: les apporter au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si accepté. Se renseigner auprès de votre municipalité.







#### **BONS COUPS**

- → Vider et rincer légèrement les contenants.
- → Retirer les couvercles des pots et contenants - sauf pour les petits bouchons.
- → Séparer les matières composant l'emballage (ex.: sac de céréales dans une boîte).
- → Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- → Défaire et plier vos boîtes de carton.

#### NE PAS METTRE DANS LE BAC

- X Pile
- × Seringue
- X Boyau d'arrosage
- X Chaise de jardin
- × Jouet
- X Casserole
- X Vêtement et tissu

BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LE BAC?

CONSULTEZ BACIMPACT.CA



